L'AMICALE DES THIERSVILLOIS ET LEURS ENFANTS
6 RUE PIERRE CURIE - 93350 LE BOURGET

BULLETIN DE RENOUVELLEMENT OU D'ADHESION 2012

NOM..... Prénom.....

Nom de Jeune fille .....

Epoux (se) .....

Adresse : .....

.....

Tél : ..... Mobile : .....

Email :

Pour le bon déroulement des activités de notre Amicale, nous vous demandons, à l'occasion du renouvellement annuel des adhésions, de régler votre cotisation 2012.

Pour les membres actifs, le montant de cette cotisation a été fixé à 15 € pour un couple et 10 € pour une personne seule, du 1ier janvier au 31 décembre. Pour les membres bienfaiteurs, nous leur demandons un montant de 21 € **minimum** par foyer et de 16 € **minimum** pour une personne seule.

La cotisation est indispensable à l'existence et au fonctionnement de l'amicale.

Elle vous permet de recevoir toutes les informations de l'Amicale : « Le réveil de Thiersville » semestriellement, l'annuaire des Thiersvillois et de participer à toutes ses activités.

Chèque à l'ordre de l'AMICALE DES THIERSVILLOIS
Adressé à ANDRE DELAUNAY - Trésorier de l'Amicale des Thiersvillois
7, Square Sainte Catherine - 76240 BONSECOURS - Téléphone : 06 82 23 55 68

Attention : Etablir des <u>chèques</u> <u>séparés</u> pour vos <u>adhésions</u> <u>et</u> vos <u>inscriptions</u> aux journées de la Grande Motte